

Le représentant SNUDI-FO Laval  
La secrétaire départementale syndicat FO personnels municipaux Laval

à Monsieur le Maire  
Mairie de Laval  
2, place du 11 novembre  
53000 LAVAL

Laval, le 18 février 2021

*Objet : stationnement payant des personnels des écoles publiques*

Monsieur le maire,

Certains enseignants (titulaires et remplaçants) PsyEN et AESH des écoles publiques ainsi que des agents territoriaux (ATSEM, animateurs, personnels de restauration ou d'entretien) sont contraints de payer le stationnement en cas d'utilisation de leurs véhicules personnels lorsque leurs établissements d'exercice se situent en zone payante. Vous conviendrez que cette situation est injuste financièrement pour les personnels qui travaillent en zone payante, et non équitable par rapport à leurs collègues qui travaillent en zone gratuite. (« l'abonnement travail » n'y changeant rien)

Cela peut également engendrer des soucis logistiques en particulier pour les enseignants qui doivent parfois porter plusieurs kilos de matériel pédagogique pour rejoindre leurs véhicules stationnés beaucoup plus loin en zone gratuite.

Néanmoins, seules quelques écoles sont concernées :

- Les écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert ;
- Les écoles élémentaire Eugène Hairy et maternelle Pauline Kergomard ;
- Les écoles élémentaire Victor Hugo et maternelle Gérard Philippe ;
- Les écoles élémentaire Alain et maternelle Michelet.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier la possibilité d'une gratuité du stationnement pour tous les personnels de ces écoles les jours où ils y travaillent. Il serait possible, par exemple, de vous fournir les numéros des plaques d'immatriculation des agents concernés.

Convaincus de l'attention que vous porterez à notre requête, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses salutations.

*Sébastien Touzé pour le SNUDI-FO 53*

*Annie Lemonnier pour les municipaux FO*

